**Communiqué de presse**

25 mars 2021

**Déconfinement : Le printemps est là, les vaches laitières retrouvent les verts pâturages !**

Dès que l’herbe a suffisamment repoussé et que le temps le permet, les éleveurs laitiers sortent leurs vaches. Toutes guillerettes, les vaches s’élancent dans le pré à la conquête de l’herbe tendre et du grand air.

Hautement symbolique, la mise à l’herbe signe le retour du printemps. Il marque aussi le changement dans les activités quotidiennes des éleveurs, des habitudes pour les animaux et la floraison du paysage. Néanmoins, le déconfinement programmé des vaches laitières sera échelonné, le redoux n’arrivant pas dans chaque région en même temps !

**Plus de 9 vaches laitières sur 10 pâturent**

Après avoir passé l'hiver à l’abri au chaud dans leurs étables, les vaches sont particulièrement excitées par leur première sortie au pré. Le pâturage est une pratique très largement dominante dans la filière laitière aujourd’hui puisque 92% des vaches laitières sortent pâturer dans les prairies.

La filière souhaite que cette pratique perdure et s’y est formellement engagée dans sa démarche de responsabilité sociétale « France Terre de Lait ». Pour aller plus loin, le Cniel, l'interprofession laitière, a également défini un « référentiel Pâturage ». Pour pouvoir porter la mention « lait de pâturage », le lait doit être issu de vaches ayant pâturé au moins 120 jours par an, 6 heures par jour minimum sur une surface de 10 ares par animal.

**L’herbe, un aliment essentiel**

La vache consomme chaque jour entre 50 et 80kg d’aliments. **Sa ration moyenne est constituée à 90 % d’herbe**, de maïs fourrager, de luzerne, et à 10 % de « concentrés » (céréales, oléo-protéagineux, vitamines et minéraux) et d’eau à volonté. Aliment principal, l’herbe apporte à la vache ce dont elle a besoin : des fibres pour ruminer, de l’énergie et des protéines pour être en bonne santé et produire du lait.

**Chaque éleveur laitier raisonne sa prairie** et y sème un savant mélange de plusieurs espèces végétales : des graminées riches en énergie comme la fétuque, le ray grass, le dactyle… et des plantes plus riches en protéines comme le trèfle, la luzerne, le sainfoin... La sélection des herbes permet une certaine résistance des prairies face aux aléas climatiques comme la sécheresse ou le gel, favorise la pollinisation et la vie des sols. Le pâturage dans des prairies naturelles et fleuries est aussi l’assurance d’un lait de qualité et le développement de micro-organismes porteurs pour la transformation laitière.

**Des vaches laitières locavores**

Chaque ferme laitière dispose en moyenne de 101 hectares de surface agricole dont 53 hectares de prairies, source d’alimentation pour le troupeau sous forme d’herbe fraîche (pâturée) ou conservée (foin, ensilage ou enrubannage). Les éleveurs français produisent sur leur ferme la totalité des fourrages et une partie des céréales nécessaires à l’alimentation de leurs vaches : 93% est produite sur la ferme, 5% est produite en France sur une autre ferme (céréales et oléo protéagineux). **Ainsi avec 98% de son alimentation produite en France, la vache laitière est locavore.** **L’autonomie des fermes pour nourrir les vaches est aussi encouragée par la filière** à travers le programme Ferme laitière bas carbone qui vise à réduire de 17% les émissions de carbone d’ici 2025. Les millions d’hectares de prairies permanentes et leurs haies compensent un tiers des émissions de carbone générées par l’élevage laitier.

**Plus d’informations auprès du service de presse**

Marylène Bezamat - [mbezamat@cniel.com](about:blank) - 06.03.99.62.07

Delphine Sacleux – [dsacleux@cniel.com](about:blank) – 07.86.74.80.47

**Salle de presse** : [https://presse.filiere-laitiere.fr/](about:blank)

**À propos du Cniel**

Le Centre National Interprofessionnel de l'Économie Laitière est l’Interprofession qui réunit l’ensemble des acteurs de la filière laitière : les éleveurs laitiers, les coopératives et industriels laitiers, ainsi que les acteurs de la grande distribution, du commerce et de la restauration collective.

Association (loi 1901) reconnue par les pouvoirs publics français et européens, le Cniel est un lieu d’échange entre les acteurs de la filière, de concertation et de débat intégrant les réalités du monde professionnel et les attentes et préférences des consommateurs-citoyens et de la société civile. Le Cniel a également pour mission et vocation de mettre à disposition à l’ensemble des publics des informations fiables, sourcées et étayées scientifiquement sur la filière laitière et les produits laitiers (qualité du lait, données économiques et de marché, modes de production, informations nutritionnelles, etc…).